



La formation « Sécurité, éco-production et HQSE d'un tournage » est consacrée à assurer la sécurité sur un tournage et à minimiser l'impact environnemental du projet audiovisuel – cinématographique. Les participant.es seront capables de faire appliquer les règles en matière d'Hygiène, Sécurité et Environnement (H, S, E.), de rédiger une charte écologique pour une production audiovisuelle – cinématographique et d'établir un bilan carbone (document désormais rendu obligatoire par le CNC).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les enjeux environnementaux liés à un tournage audiovisuel/cinématographique et appliquer les principes de l'éco-production en optimisant les solutions logistiques dans une démarche de développement durable.
- Appliquer les règles d'hygiène, de qualité, de sécurité et environnementales applicables à un tournage audiovisuel/cinématographique.
- Rédiger et faire appliquer une charte écologique pour minimiser l'impact environnemental du projet.
- Faire appliquer ces règles pour assurer la sécurité des équipes et du public sur le lieu du tournage.
- Gérer la sécurité pour anticiper et prévenir les risques liés au tournage.
- Etablir le bilan carbone prévisionnel et le bilan mis à jour.

PUBLIC VISÉ & PRÉ-REQUIS

- Assistant.e, chargé.e de production dans le secteur de l'audiovisuel, cinématographique ou de l'événement culturel.
- Indépendant.es, intermittent.es des métiers de l'audiovisuel, cinématographique ou de l'événement culturel souhaitant évoluer vers la production audiovisuelle – cinématographique.
- Jeune diplômé.es de niveau Bac +2 dans le domaine de l'audiovisuel – cinéma souhaitant s'orienter vers les métiers de la production audiovisuelle – cinématographiques.
- Connaissances de l'environnement informatique (PC/Mac).

TARIF

850 €

Financement sur-mesure possible selon profil, financement AFDAS possible (sous condition d'éligibilité).

DURÉE DE FORMATION

7h en présentiel et 10h en classe virtuelle.

Les classes virtuelles durent 2h chacune et ont lieu en début de soirée. Les cours en présentiel ont lieu le vendredi ou le samedi sur le campus de 3iS-Lyon (Bron). Les apprenants ont également accès à des supports de cours à consulter en ligne, et à des tests de validation de connaissance.

CENTRE DE FORMATION

3iS Lyon.

DÉLAIS D'ACCÈS

Dates à retrouver sur [3is-executive.fr](https://www.3is-executive.fr)

MODALITÉS D'ACCÈS

Inscription sans disposition particulière. Si besoin d'informations, prendre contact avec le ou la conseiller.e formation du centre où vous souhaitez vous former.

Contacts :

- Lyon : fc-lyon@3is.fr

ENCADREMENT

La formation est assurée par des professionnels reconnus, encadrés par les ingénieurs pédagogiques de 3iS.

3iS BORDEAUX | 36 rue des Terres Neuves, 33130 Bègles | fc-bordeaux@3is.fr | 05 56 51 90 30 | SIRET 794 436 394 00017 | Code APE 8542Z
3iS LYON | 7 rue du 35eme Régiment d'Aviation 69500 Bron | fc-lyon@3is.fr | 04 72 72 01 01 | SIRET : 824 391 015 00024 | Code APE 8559A
3iS NANTES | 2 rue Gaspard Coriolis, 44300 Nantes | fc-nantes@3is.fr | 02 72 25 65 01 | SIRET 894 497 254 00017 | Code APE 8559A
3iS PARIS | 4 rue Blaise Pascal 78 990 Elancourt | fc-paris@3is.fr | 01 30 69 64 48 | SIRET 345 052 229 00035 | Code APE 8559B

05F15V1 | Fiche programme « Chargé.e de Production : Sécurité, éco-production et HQSE d'un tournage », mise à jour le 02/04/2024 | www.3is-executive.fr



EFFECTIFS

20 personnes maximum.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etablir un bilan carbone selon le modèle du CNC et d'un plan de prévention des risques.

VALIDATION

Attestation de formation

Cette formation fait partie du bloc « Manager et coordonner le tournage et la postproduction d'un film de cinéma ou d'un produit audiovisuel » du titre « Chargé de production en audiovisuel, cinéma et événement culturel » Niveau 6 inscrit au RNCP – France Compétences, qui fait l'objet d'une certification (tous deux finançables par le CPF).



MÉTHODES MOBILISÉS

Mise en pratique, étude de cas & apports théoriques.

Formation en blended ou mix-Learning : classes virtuelles à distance en soirée, regroupements en présentiel.

LA VAE, CA VOUS PARLE ?

Le diplôme « Chargé de production en audiovisuel, cinéma et événement culturel » Niveau 6 est accessible par la VAE. Lorsqu'on souhaite obtenir un diplôme, on a souvent en tête un schéma de formation classique : démarrer sa formation, la poursuivre pendant plusieurs mois, passer son examen final et obtenir son diplôme. Il existe en réalité toute une multitude d'options, qui vous permettent de personnaliser votre parcours de formation à votre rythme ou de faire valider vos acquis par l'expérience (VAE) : découvrez-les !

DISPOSITIF D'ACCUEIL DES APPRENANT.ES EN SITUATION DE HANDICAP (TEMPORAIRE OU DURABLE) & ACCESSIBILITÉ

Un.e référent.e handicap est à votre écoute sur chaque centre, et plus d'informations sont disponibles également ici : 3is-executive.fr/handicap-et-accessibilite

PROGRAMME DE FORMATION

FAIRE APPLIQUER LES RÈGLES D'HYGIÈNE, DE QUALITÉ, DE SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENTALES (HQSE) POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DU TOURNAGE

- Présentation de la formation et des objectifs pédagogiques ;
- Comprendre les normes HQSE applicables aux projets audiovisuels et cinématographiques ;
- Connaître les risques professionnels associés aux différents métiers du secteur audiovisuel et cinématographique ;
- Savoir évaluer les risques et mettre en place les mesures de prévention appropriées.

RÉDIGER ET FAIRE APPLIQUER UNE CHARTE ÉCOLOGIQUE, EN S'APPUYANT SUR LES RECOMMANDATIONS DU CNC, AFIN DE LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU TOURNAGE

- Comprendre les enjeux environnementaux associés à la production audiovisuelle – cinématographique ;
- Connaître les bonnes pratiques et les recommandations du CNC en matière de développement durable ;
- Savoir élaborer une charte écologique adaptée au projet, en fonction des contraintes techniques, budgétaires et environnementales ;
- Sensibiliser et mobiliser les équipes autour de la charte écologique et garantir son respect tout au long du tournage.



BILAN CARBONE

- Etablissement des données et méthode de calcul
- Sobriété énergétique et réduction des émissions générées et de la consommation d'énergie
- Outils de calculateurs homologués

ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES

- Les différentes stratégies de prévention des risques ;
- Les plans de contingence ;
- Les plans de prévention des risques : mise en place de mesures de prévention pour minimiser les impacts des risques identifiés sur le projet ;
- Les plans de transfert des risques : identification des besoins en termes d'assurance.

SURVEILLANCE ET CONTRÔLE DES RISQUES

- La surveillance des risques : identification des signaux d'alerte et mise en place d'un système de surveillance efficace ;
- Le contrôle des risques : mise en place de mesures correctives pour limiter les impacts des risques identifiés sur le projet ;
- La communication autour des risques : communication aux différentes parties prenantes (producteurs, réalisateurs, techniciens...) des risques identifiés et des plans de prévention des risques mis en place ;
- Assurance et impact sur le planning.